

## **Une politique du travail au service du redressement productif**

### **Pour des états généraux du monde du travail**

**Thierry Rochefort**

Le monde du travail subit de plein fouet la prise de pouvoir du capitalisme actionnarial. Dans la plupart des entreprises, l'atteinte des objectifs financiers s'est ainsi progressivement imposée comme la finalité principale de l'activité managériale, réduisant drastiquement la prise en compte d'autres considérations. Tous les jours, l'essentiel des restructurations se comprend à l'aune du pouvoir exclusif de la finance qui juge obsolète toutes les activités productives qui ne dégagent pas en moyenne 10 à 15 % de rentabilité par an. Pour atteindre cet objectif, le travail est toujours un coût à réduire, le droit un obstacle à la liberté du capital, les syndicats des acteurs collectifs qu'il convient de marginaliser. Les salariés paient le prix fort de cette prise de pouvoir sans limite du capital : chômage, précarité, conditions de travail dégradées, *burn-out*, explosion des maladies professionnelles.

L'émergence de l'impératif de valeur actionnariale vise notamment à contrôler les dirigeants des grandes sociétés en alignant leurs intérêts sur ceux des investisseurs. Une communauté d'intérêts se met alors en place entre ces hauts dirigeants, dont les formes de rémunération sont directement indexées sur l'évolution des cours boursiers, et le secteur financier, dominé par les détenteurs de capitaux.

Ainsi l'un des effets de la financiarisation sur les stratégies d'entreprises est d'inverser la relation entre l'investissement productif et la finance et de garantir aux actionnaires un niveau de rendement stable, en dépit des difficultés économiques dans la sphère réelle. On comprend que dans cette configuration, le travail devienne naturellement une variable d'ajustement.

### **Comment inverser cette tendance et redonner des perspectives de progrès au monde du travail ?**

Les problématiques d'adaptation du modèle social aux évolutions économiques ne sont pas nouvelles. Elles se sont posées avec force à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, puis à la Libération et pendant la période de croissance. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, entre les libéraux, les anarcho-syndicalistes et le catholicisme social, les républicains et les socialistes ont su affirmer leurs valeurs et porter des projets de transformation, notamment grâce à Waldeck-Rousseau, puis Clemenceau, permettant ainsi la reconnaissance des syndicats, puis la naissance d'un Ministère du Travail à part entière. À la Libération, avec le CNR, la création des comités d'entreprise et la montée en puissance des négociations de branche ont permis de moderniser les rapports sociaux et d'égaliser les conditions de concurrence dans une économie encore largement nationale. Les lois Auroux ont permis ensuite dans les années 80 de faire entrer plus fortement la démocratie dans les entreprises à travers notamment les groupes d'expression et les moyens nouveaux accordés aux organisations syndicales.

Comment construire de nouveaux compromis sociaux favorables au monde du travail dans une économie largement mondialisée et financiarisée? Comment refonder une hégémonie intellectuelle sur les questions du travail qui redonne de l'espoir au peuple. Comment protéger concrètement les salariés des effets délétères de certains modes d'organisation qui conduisent à l'épuisement professionnel ?

Sur les sujets économiques et sociaux, le triptyque justice-efficacité-démocratie est un bon repère tant il est vrai qu'il n'y a pas d'efficacité durable sans justice sociale ni démocratie économique.

Bref, une politique du travail de gauche, pleinement socialiste, doit être capable de hisser la France au niveau de l'intérêt général sans être prisonnière des logiques à courte vue du MEDEF, ni des incantations gauchistes d'une partie du mouvement social.

La boussole sociale-démocrate indique un cap : la valorisation du travail et la rénovation des relations sociales comme leviers et moyens du redressement productif. Par ailleurs, si dans certains secteurs très spécifiques, le coût du travail peut poser un problème, l'avenir du système productif français dans son ensemble repose avant tout sur l'innovation, la différenciation, la commercialisation des produits, bref une compétitivité hors prix fondée sur la montée en qualification et en compétences des salariés<sup>1</sup>.

### **Pour des états généraux du Travail !**

Dans un pays développé, il n'y a pas de séparation stricte entre l'économique et le social, la production et la répartition des richesses, la productivité des entreprises et la santé des salariés. Tous ces éléments font partie d'un système, le système productif, et sont en étroite interdépendance. Toucher à un élément sans réfléchir à la cohérence d'ensemble, c'est prendre le risque de créer de graves déséquilibres.

La présidence de François Hollande a posé les bases du redressement productif : banque publique d'investissement (BPI), crédit d'impôt compétitivité (CICE), relocalisations d'activités, création de filières d'avenir, épargne tournée vers l'industrie, etc.

Ces efforts doivent être salués et amplifiés. La désindustrialisation vient cependant de loin : la politique du franc fort puis de l'euro fort a privilégié la finance au détriment de l'industrie et la rente par rapport à l'investissement productif qui ne cesse de reculer. Les élites ont bradé pendant vingt ans l'industrie et présentent l'addition aujourd'hui aux salariés, privés d'emploi et de perspective.

Le redressement productif ne se fera pas contre les salariés et le monde du travail. Il nécessite à la fois esprit de justice, mobilisation des énergies, confiance, dynamique de transformation sociale. C'est dans cette perspective que nous devons proposer des États généraux du travail et de l'innovation sociale.

L'esprit de ces États généraux devra irriguer plusieurs champs : retraites, temps de travail, relations sociales et professionnelles, santé au travail, etc. En matière de formation professionnelle, nous devons conduire un effort sans précédent d'élévation des compétences pour les demandeurs d'emploi et les personnes en activité. Aujourd'hui, seulement 10 % des chômeurs bénéficient d'une formation. Pour préparer l'avenir dans une économie d'innovation et dans une logique de montée en gamme des produits et des services, nous avons aussi besoin de plus de technologies et de traitement de l'information pour produire au plus juste dans une logique de performance globale. Pour cela, il est indispensable de disposer de salariés de mieux en mieux formés et de cadres capables d'accompagner le développement des PME.

L'enjeu à moyen terme est clair : rompre avec la spirale d'une économie de bas salaires qui nous met à la merci d'une concurrence accrue par les coûts.

La réflexion sur les filières d'avenir ne pourra pas se dispenser d'une réflexion sur les métiers et les savoirs-faire disponibles en ayant à l'esprit qu'il n'y a pas d'industrie condamnée, mais seulement des processus obsolètes et des produits peu adaptés. L'expérience actuelle de relocalisation d'activité de production de chaussures à Romans par exemple, nous montre comment concilier modernité et tradition, innovation et ancrage territorial.

L'amélioration des conditions de travail reste souvent un angle mort des politiques d'entreprises alors qu'elle peut contribuer à la fois à améliorer la compétitivité et la santé des salariés. Aujourd'hui, le travail change (développement du numérique, travail à distance, obsolescence des frontières entre organisations) et les attentes des citoyens au travail évoluent : équilibre entre vie professionnelle et vie privée, besoin de reconnaissance, développement du travail féminin. Nous plaidons pour une articulation plus étroite des obligations en matière de pénibilité, d'égalité professionnelle, de prévention des risques psychosociaux, de seniors, de qualité de vie au travail. L'enjeu est de favoriser le développement d'organisations de travail à la fois plus réactives et plus favorables à la santé des salariés, notamment des personnes en fin de carrière. Cela passe par plus d'autonomie, de responsabilité, d'initiative et de confiance. L'économie d'innovation dans laquelle nous sommes

---

<sup>1</sup> Michel Aglietta, *Europe sortir de la crise et inventer l'avenir*, Michalon, 2014 et Pierre Veltz et Thierry Weil, *L'industrie, notre avenir*, préface de Louis Gallois, Eyrolles, 2015.

plongés sera bridée si les blocages bureaucratiques persistent et si le rôle du management intermédiaire n'évolue pas vers plus de soutien, d'appui et d'écoute réelle des difficultés.

Dans cette période de doutes et de crises, nous devons adresser un message d'espoir au monde du travail. Il est temps ensemble de redresser la France dans une perspective de progrès.

## **10 propositions**

1. Développer le rôle et la présence des administrateurs salariés dans les conseils d'administration et de surveillance des entreprises.

2. Réaffirmer le rôle clé de l'État en matière de politique du travail.

3. Reconnaître le *burn-out* comme maladie professionnelle.

4. Regrouper et fusionner le nombre de branches professionnelles pour donner plus de force au dialogue social.

5. Développer et favoriser une politique de « vieillissement actif » permettant le maintien des seniors au travail.

6. Regrouper dans une négociation triennale obligatoire les conditions de travail l'égalité professionnelle, les seniors, le stress, la qualité de vie au travail, le handicap et les transformations numériques

7. Favoriser les politiques de montée en gamme des produits et des processus par un développement parallèle de la qualification et de compétence des salariés.

8. Réaffirmer l'ordre public social en matière de droit du travail.

9. Coupler pour les entreprises en difficulté le chômage partiel et la formation des salariés dans l'entreprise.

10. Permettre aux institutions comme l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) ou l'INRS (Institut national de recherche sur la sécurité) de développer pour les entreprises par des moyens financiers conséquents des outils de prévention en matière de santé au travail.